

Coalition contre les Bombes à sous-munitions (CMC)

Conférence régionale de Lomé sur l'universalisation de la Convention sur les
armes à sous-munitions

Date : 22 mai 2013

Délivré par Félix Kokou AKLAVON,

Président du RASALT et membre de la CMC

=====

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

je voudrais vous souhaiter la bienvenue à Lomé.

C'est avec plaisir et honneur que je prends la parole devant cette auguste assemblée au nom de la société civile togolaise en lutte contre les armes regroupée au sein du Réseau d'Action sur les Armes Légères au Togo (RASALT) et surtout au nom de la Coalition Mondiale contre les Armes à Sous munitions (CMC). La CMC est une coalition internationale d'organisations non gouvernementales travaillant dans environ 100 pays. Tout le monde ici presque reconnaît le travail de taille que la CMC a abattu dans l'avènement de ce traité d'interdiction des bombes à sous munitions. La CMC est toujours prête à apporter son soutien et son expertise pour l'universalisation de ce traité pour que prennent fin les souffrances causées par ces bombes parmi les peuples en Afrique et dans le monde entier.

Avant de continuer, permettez-moi ici de rendre un hommage mérité et tous nos remerciements au gouvernement togolais pour son engagement total dans ce processus en soutenant la Convention sur les armes à sous-munitions. En accueillant cette conférence, le Togo confirme sa détermination dans l'universalisation de ce traité.

Je tiens également à remercier chacun d'entre vous tous pour l'engagement que vous manifestez par votre présence ici cette semaine. Grâce à la Convention sur les armes à sous-munitions, plus de la moitié du monde s'est engagé à protéger les civils en respectant les obligations découlant des traités contre l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de ces armes et soutenir les efforts de déminage.

Le leadership de l'Afrique à la fois dans la réalisation de ce traité qui interdit les bombes à sous-munitions, et dans son universalisation, est clair. Quarante-deux des 54 pays de notre grand continent ont adhéré à la Convention - une Afrique sans bombes à sous-munitions est à portée de main. Nous devons maintenant continuer sur cette lancée de sorte que tous les États africains adhèrent au Traité. Avec chaque nouveau pays qui adhère, la norme mondiale qui rejette cette arme est renforcée et plus grande sera la protection des civils.

Il ne reste que 12 pays de notre région à rejoindre le traité. Alors que nous avons un grand nombre de pays déjà à bord, 19 pays ayant adhéré en Afrique, doivent encore faire le prochain pas et compléter leur processus de ratification. Nous devons donner l'exemple dans le monde entier et faire des progrès sur cette question - les deux tiers des États restants à ratifier la Convention sont en Afrique.

Nous devons aussi faire des progrès sur l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention dans la solidarité avec nos voisins qui sont ou ont été touchés par les sous-munitions notamment l'Angola, le Tchad, la RDC, l'Erythrée, l'Éthiopie, la Libye, la Mauritanie, le Mozambique, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, l'Ouganda et la Zambie.

Nous devons aussi faire des progrès afin de mettre un terme à l'utilisation actuelle et future des bombes à sous-munitions.

Il a été documenté l'utilisation continue et généralisée des armes à sous-munitions en Syrie par les forces gouvernementales, avec plus de 150 attentats à la bombe à sous-munitions dans au moins 119 endroits à travers la Syrie. L'utilisation aveugle de cette arme a conduit à accroître le nombre des victimes civiles, dont des femmes et des enfants. Nous devons rester forts dans la condamnation contre l'utilisation des armes à sous-munitions par la Syrie et tout autre État, et répéter notre position que les bombes à sous-munitions ne sont pas une arme acceptable.

Globalement, cette Convention est en marche. Au moins 44 pays qui ont fait des stocks, produits et / ou utilisé des sous-munitions ont adhéré à la Convention, y compris les principales puissances militaires régionales et internationales. C'est un progrès évident dont nous devrions tous en être fiers. Mais tant que les stocks de ces armes existent toujours, plus le risque qu'ils seront utilisés dans l'avenir est grand et ce sont encore des vies plus innocentes qui seront perdues. Si nous agissons

maintenant, nous pouvons prévenir ces tragédies futures.

Nous demandons aux États qui ont adhéré à la Convention de faire preuve de leadership par la mise en œuvre rapide et intégrale de toutes leurs obligations conventionnelles, y compris l'harmonisation des législations nationales et la soumission des rapports annuels de transparence.

Seize pays africains encore possèdent des stocks d'armes à sous-munitions, et il est crucial que ces stocks soient détruits le plus rapidement possible. La coopération et l'assistance internationale est disponible pour les États ayant besoin de soutien à cet égard. Il en est de même pour les États concernés par le déminage et l'assistance aux victimes.

En septembre de cette année, se tiendra la quatrième Réunion des États parties en Zambie.

Nous devons continuer à agir avec urgence et un grand sens de responsabilité partagée pour faire de la réunion de la Zambie, un objectif ultime. Les États signataires doivent procéder à la ratification avant Septembre, et les États parties doivent faire avancer les plans que nous allons adopter cette semaine pour aider d'autres pays à se joindre et à ratifier la Convention. Une Afrique unie contre les bombes à sous munitions a été une force motrice dans la réalisation de ce traité salubre. C'est maintenant le temps de poursuivre sur cette lancée pour continuer à jouer un rôle de premier plan.

Nous attendons donc au cours de cette conférence des déclarations fortes dans le sens de la ratification ou de la mise en œuvre, de lutte contre la fabrication, le stockage et l'utilisation des bombes à sous munitions.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie